

L'ADSEA 28 dans la presse en 2023

- Mainvilliers : la ville donne une deuxième chance aux mineurs auteurs d'infraction.
Echo Républicain 17/10/2023
- Associations : « Une cohérence sociale et démocratique » - Journée de rentrée sociale URIOPSS.
Echo Républicain 03/10/2023
- Expo Banksy : 6 000 € pour les associations locales.
Echo Républicain 19 et 28/09/2023
- Présentation du film « Suis-je le gardien de mon frère ? »
Echo Républicain
- La définition de taux et normes d'encadrement : une urgence pour la Protection de l'Enfance !
Magazine URIOPSS CENTRE Décembre 2022
- Soli Bio a ouvert un atelier à Lèves pour transformer une partie de sa production maraichère.
Echo Républicain 06/01/2023
- L'ADSEA a inauguré un nouveau service : le SAPA.
Echo Républicain 18/06/2023
- L'ADSEA a tenu son AG.
Echo Républicain 11/07/2023.
- Les jeunes ont redonné vie aux vélos (SHEMA)
Echo Républicain 08/07/2023.
- Des adolescents de l'ADSEA ont créé un jeu de plateau.
Echo Républicain 22/04/2023.
- Les associations de l'action sociale et de santé se sont réunies, jeudi. « Dans l'espoir d'une revalorisation »
Echo Républicain 08/10/2023.
- Les salariés de l'ADSEA ont participé au Challenge sportif.
Echo Républicain 07/07/2023.

- Forum diocésain de l'enfant - ER 17/12/23

Les enfants ont des droits rappelle la Fondation Grancher

« L'objectif est de rappeler les droits des enfants et sensibiliser le public sur ces questions », avance Bénédicte Aubert, directrice générale de la Fondation Grancher.

Toute la journée d'hier, la Fondation Grancher et ses partenaires ont animé le forum des droits des enfants au salon Marceau de l'hôtel de ville, un événement proposé dans le cadre du programme européen appelé "Les droits de l'enfant, une culture commune" initié il y a deux ans.

Au programme : projection de deux films sur les droits des jeunes en réinsertion professionnelle et sociale, présentation du

jeu de société sur les droits de l'enfant, lecture de témoignages d'enfants, lecture théâtrale par les enfants de texte sur les droits de l'enfant, lecture par les enfants du texte *La chasse aux enfants*, de Jacques Prévert, réalisation de l'arbre des vœux et d'une banderoles tibétaine.

Bénédicte Aubert souligne : « Notre institution existe depuis 120 ans. Nous avons des antennes à Paris, à Chartres, dans le Cher et le Loir-et-Cher aussi. 425 enfants victimes de maltraitances sont accompagnés jusqu'à leurs 21 ans. »

Pendant deux ans, un travail collectif a été réalisé autour



HIER. Bénédicte Aubert (à droite), directrice générale de la Fondation Grancher, a présenté les animations.

d'une culture partagée autour des droits de l'enfant et plus spécifiquement pour permettre l'effectivité du droit à la participation des enfants au sein de la Fondation Grancher, un constat rappelé par Philippe Le Maire, administrateur de la Fondation : « Les enfants ont le droit de s'exprimer et donner leur avis sur de nombreux sujets les concernant. Nous devons agir collectivement pour préserver ces droits. » ■

Pratique. En Eure-et-Loir, la Fondation Grancher accueille 180 enfants maltraités. A Chartres, la fondation recrute des familles d'accueil. Contact : 06.56.06.16.67 ou par mail : e.louis@fondation-grancher.org

Echo

Pays chartrain → Vie locale

MAINVILLIERS

La Ville donne une deuxième chance aux mineurs auteurs d'infraction

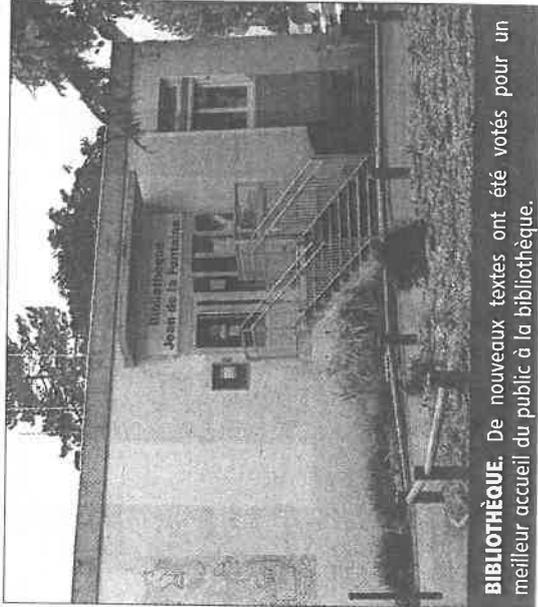
Seules huit délibérations étaient inscrites au programme du conseil municipal de Mainvilliers, présidé par Michèle Bonthoux, la maire, mercredi. Chaque point avait été voté à l'unanimité des voix, la séance s'est achevée en une demi-heure.

Les élus approuvent la dissolution du budget annexe Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) de la commune au 1^{er} janvier 2024. « Les opérations relatives à l'Anru ne concernent pas une opération dite "de lotissement". Elles ne sont pas liées à un service public industriel et commercial, n'entrent pas dans le champ concurrentiel et, par conséquent, sont exclues des activités soumises à TVA, a justifié Sandrine Montbailly, adjointe aux finances. De plus, il faut considérer l'absence de dépenses et de recettes depuis la création du budget. »
Ce budget annexe Anru "Reconstruction du quartier Tallemont-Bretagne"

avait été créé lors de la séance du conseil municipal du 27 juin 2019.

Adsea 28

Depuis plusieurs années, la ville travaille en partenariat avec le Conseil départemental et le service de prévention spécialisée de l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Eure-et-Loir (Adsea 28). « Nous jugeons opportun de poursuivre et développer ce partenariat, a insisté Christophe Defrance, 1^{er} adjoint. L'Adsea 28 ayant obtenu l'habilitation officielle pour la prise en charge de mesures judiciaires pour mineurs, la volonté de la municipalité est d'encourager et d'accompagner les projets s'inscrivant dans une logique éducative et d'insertion sociale, en impliquant les mineurs au sein de la collectivité (*services municipaux et CCAS*), permettant une approche structurante du monde du travail. »



BIBLIOTHÈQUE. De nouveaux textes ont été votés pour un meilleur accueil du public à la bibliothèque.

Il poursuit : « Ce partenariat représente aussi un intérêt au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. »
En conséquence, le conseil municipal décide de formaliser par convention les conditions d'accueil des auteurs d'infractions âgés de 13 à 18 ans, confiés par l'Adsea 28 à la commune, et de signer

responsabilisant et en réalisant une activité ou une action au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. »
En conséquence, le conseil municipal décide de formaliser par convention les conditions d'accueil des auteurs d'infractions âgés de 13 à 18 ans, confiés par l'Adsea 28 à la commune, et de signer

tout projet de partenariat avec les organismes et associations chargés de la mise en œuvre de mesures de réparation pénale alternatives aux poursuites et de Travaux d'intérêt général (TIG).

Espace France services

Les élus acceptent la création d'un Espace France Services au sein de la mairie et décident de déposer un dossier de candidature au label Espace France services à la préfecture d'Eure-et-Loir.

« L'objectif est notamment de permettre une plus grande accessibilité des services publics à travers un accueil physique polyvalent, d'offrir une réponse de premier niveau aux questions récurrentes du public sur des thématiques variées (*emploi, retraite, famille...*) », expose Mahieddine Mahi, conseiller en charge de la population. ■

EN BREF

Recensement. Le prochain recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024. Le conseil municipal autorise Michèle Bonthoux à organiser son déroulement, dont le choix des agents recenseurs.

Bibliothèque. Pour garantir un meilleur accueil des publics, le conseil municipal approuve le nouveau règlement intérieur de la bibliothèque et la charte d'utilisation des postes informatiques, dans le respect de la réglementation en vigueur. « À ces textes s'ajoutent la charte de la laïcité dans les services publics et la charte d'accueil du pôle petite enfance de la commune », ajoute Rita Canale, adjointe à la culture.

Convention. La convention de partenariat avec Chartres Métropole pour l'utilisation de la plateforme d'achats communautaire a été renouvelée.

LUCÉ

l'enseignant de Victor-Huan honoré

« Une cohérence sociale et démocratique »

L'URIOPSS (Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés dans le secteur sanitaire et social) du Centre a organisé, à Lèves, une journée de rentrée sociale invitant les 35 associations d'Eure-et-Loir concernées et soutenues par des bénévoles.

En Eure-et-Loir, près de 56 % des emplois associatifs relèvent des secteurs sociaux et s'adressent à des publics fragiles. L'accueil des enfants et adolescents handicapés y est davantage développé dans le département en comparaison aux repères nationaux.

Besoins en personnel

Dominique Lorenzi-Bry, présidente adjointe de l'URIOPSS, détaille : « Cette réunion s'est articulée autour de trois axes : l'attractivité est un point important quand il s'agit de s'occuper des personnes handicapées, précaires, âgées et de la protection de



JOURNÉE SANITAIRE ET SOCIALE. Matthieu Richard, conseiller technique de l'URIOPSS, Aude Brard, directrice adjointe de l'URIOPSS, Fanny Laffaye-Hill, directrice du pôle autonome Eure-et-Loir pour l'Ordre de Malte et Marie-Paule Martin-Blachais, présidente de l'ADSEA (de gauche à droite).

l'enfance. Cette attractivité demande beaucoup de compétences, pas assez rémunérées à notre goût. L'activité attire de moins en moins de professionnels qualifiés et génère un be-

soin vital en personnel, engendrant une tension dans ce secteur. »

La présidente aborde le deuxième axe basé sur la coordination et la coopération. « L'ambition actuel-

le des politiques de santé tend de plus en plus à individualiser les réponses. Cette ambition incite les acteurs à renforcer leur mutualisation et à coordonner leurs actions. »

Enfin, le modèle associatif est à préserver, selon elle. « Dans le contexte de marchandisation de la santé, l'URIOPSS s'engage par la reconnaissance croissante du rôle essentiel des associations dont les structures ne font, par définition, aucun bénéfice. La marchandisation par le secteur privé est source d'inquiétude : les acteurs lucratifs se positionnent sur des secteurs les plus rentables, y compris dans les domaines préservés jusqu'alors comme la protection de l'enfance. »

Cette journée et les échanges « soulignent l'utilité des associations d'Eure-et-Loir pour une cohérence sociale et démocratique », conclut Dominique Lorenzi-Bry. ■

Echo républicain 03/10/2023

Echo Républicain 2 8/09/2023

Rhapsody qui contient tout l'univers de Queen, et le deuxième, c'est *The show must go on*. Cette chanson

venant le 29 septembre à 20 h 30. Tarif : à partir de 39,90 €. Billets disponibles sur Dreamsevenemnts.com ; weezvent et les points de vente habituels.

Arts

Expo Banksy : 6.000 € pour les associations locales



GÉNÉROSITÉ. Les Euréliens ont versé 6.000 € lors de l'expo Banksy.

Les organisateurs de l'expo Banksy, qui s'est terminée dimanche au Compa de Chartres, ont fait les comptes.

Si l'entrée était gratuite, les visiteurs étaient fortement encouragés à faire des dons à destination des associations locales partenaires de l'événement.

Les chiffres définitifs ont été communiqués hier. Pendant deux semaines, du 9 au 24 septembre, 3.391 personnes sont venues découvrir les trois

cents objets liés à l'univers de Banksy. Tous sont prêtés par François Bernardino, un collectionneur atypique qui a rencontré l'artiste en 2007.

Quatre structures départementales se partageront les 6.000 € versés par les donateurs. L'Aerssp 28, le Foyer d'accueil chartrain, le Secours populaire et l'association des Ukrainiens et des Amis de l'Ukraine recevront ainsi chacun un chèque de 1.500 €. ■

Par ici la sortie

Banksy : quels sont les chiffres ?

Culture

L'exposition consacrée au street-artist Banksy, au Compa de Chartres, a attiré un peu plus de 6.000 visiteurs en une semaine, dont la moitié le week-end. À voir jusqu'à dimanche.

Rémi Bonnet

remi.bonnet@centrefrance.com

Où en est-on, à mi-parcours, de la fréquentation de l'expo Banksy, à Chartres ?

Ouverte samedi 9 septembre, cette grande installation gratuite rassemble près de trois cents objets achetés au cours des années par le collectionneur François Bernardino.

Tous ont un lien avec l'univers du street-artist britannique, dont la cote a flambé ces dernières années.

L'organisation a communiqué hier les chiffres des premiers jours d'ouverture. 6.267 visiteurs ont franchi les portes du Compa en une semaine, dont 3.018 durant ce week-end. La moitié, donc, en deux jours.

Difficile de faire des projections sur la deuxième semaine, mais il semble



COLLECTION. Au Compa de Chartres, jusqu'au 24 septembre, près de trois cents objets liés à Banksy sont exposés gratuitement. PHOTO STEPHANIE ZEIMET

qu'on sera loin des 42.000 visiteurs qui se sont déplacés à Brest (Finistère), entre le 10 et 25 juin derniers pour la même exposition.

Des dons aux associations locales

Dans les allées du musée, le passionné d'art

contemporain peut admirer des sérigraphies limitées, des photos, affiches, livres, stickers, et même des billets de banque à l'effigie de la princesse Diana...

Autant de créations qui témoignent de l'engagement de Banksy contre l'injustice et, plus généralement, en faveur des populations les plus fragiles.

Même si la manifestation est gratuite, le visiteur est

invité, à la fin du parcours, à faire des dons qui seront reversés à des associations locales, comme l'AD-SEA 28, l'Association des Ukrainiens et des amis de l'Ukraine de la région Centre-Val de Loire, le Secours catholique, etc. Après ce dimanche, il sera trop tard pour agir !

Pratique. Jusqu'au 24 septembre de 11 à 19 heures au Compa de Chartres. Nocturne le 22 septembre jusqu'à 22 heures. Entrée libre.

une ouvrir 17 au

R. B.

et jeudi vendredi heures au et 19 €.

« Nous ne sommes pas là pour juger »

Yassine Barech et Diafara Gary présentent, ce jeudi, au cinéma de Chartres, leur documentaire *Suis-je le gardien de mon frère ?*, suite à la mort tragique de deux jeunes en 2020.

Rémi Bonnet

Il est 18 h 30, ce 21 janvier 2020. C'est la stupeur en centre-ville de Chartres. Un adolescent de Mainvilliers, âgé de 16 ans, est tué de plusieurs coups de couteau devant la médiathèque. Quelques mois plus tard, le 24 mars, un Lucéen de 19 ans succombe à ses blessures après avoir été roué de coups.

Face à cette violence, Yassine Barech s'interroge. Ce trentenaire, qui est né à Lucé et qui a grandi à Mainvilliers, se penche sur les mécanismes qui ont conduit à cette tragédie dans son documentaire, *Suis-je le gardien de mon frère ?*, co-réalisé avec Johnny Procaci.

« Au-delà du fait divers, je me suis posé la question des causes de ces rixes interquartiers et de comment les prévenir », décrit le cinéaste.

« Nous avons ressenti une grande sincérité chez ces ados »

Au départ, le documentaire devait se concentrer sur le projet de Diafara Gary, éducateur spécialisé qui travaille avec les jeunes autour de la boxe. « Mais Yassine a poussé un peu plus



APAISEMENT. Sira Fofana (au centre) a été interrogée par Yassine Barech (à gauche) et Diafara Gary (à droite) pour le documentaire *Suis-je le gardien de mon frère ?* PHOTO : RÉMI BONNET

loin. Au départ, le film devait durer un quart d'heure. Maintenant, il fait une heure », retracer l'entraîneur, partie prenante de cette aventure.

Ils le disent et le répètent ensemble : « Nous ne sommes pas là pour juger les jeunes, mais pour comprendre. »

Pour y parvenir, ils donnent la parole, face caméra, à de nombreux témoins, de Lucé comme de Mainvilliers. Se confier n'est pas forcément chose aisée, mais avec le temps, ils parviennent à établir une relation de confiance. « Nous avons été très touchés. Au final, nous avons ressenti une grande sincérité chez ces ados et une volonté de s'exprimer. Ils avaient besoin qu'on les écoute. Nous avons une démarche d'apaisement. »

Une situation plus apaisée

Au cours de ses recherches, le réalisateur a pu s'appuyer sur le vécu des habitants, qui ont fait part de leurs difficultés. « Ce n'est pas une science exacte, mais nous avons découvert que

beaucoup de jeunes manquent de présence paternelle. »

Un constat que confirme Sira Fofana, une Lucéenne interrogée dans le documentaire. La vice-présidente de l'association La Lumière de l'espoir confie qu'« il y a beaucoup de familles monoparentales. Certaines mères sont seules avec plusieurs enfants, et elles ont du mal à suivre leur évolution, à cause aussi de la barrière de la langue. Ces jeunes ont besoin de limites ».

En trois ans, la situation a

beaucoup changé. Diafara Gary et Yassine Barech reconnaissent « qu'elle est beaucoup plus apaisée. Mais ça reste fragile ». D'après eux, le travail sur le terrain des éducateurs et associations commence à porter ses fruits. C'est aussi le but de La Lumière de l'espoir. « Nous sommes très vigilants. Dès qu'il y a un problème, nous sommes là pour éviter que ça dégénère. Nous faisons preuve de beaucoup de bonne volonté pour que tout rentre dans l'ordre », décrit Sira Fofana. Ce documentaire est un pas supplémentaire vers la réconciliation. ■

Pratique. *Suis-je le gardien de mon frère ?*, de Yassine Barech et Johnny Procaci. Projection demain jeudi, à 20 h 30, au cinéma Les Enfants du Paradis de Chartres. Gratuit sur réservation. 02.37.23.21.14. Le projet a été soutenu par l'État.

CHRONOLOGIE

21 janvier 2020
Un adolescent de Mainvilliers, âgé de 16 ans, est tué à coups de couteau en plein centre-ville de Chartres.

24 mars 2020
Un Lucéen de 19 ans décède des suites de ses blessures, quelques jours après avoir été agressé. La justice établit un lien entre les deux affaires.

16 mars 2022
Un Lucéen est condamné à dix ans de prison par la Cour d'assises des mineurs pour le meurtre du jeune Mainvillois, à Chartres.

2023
Projection du documentaire *Suis-je le gardien de mon frère ?* à Chartres.

La définition de taux et normes d'encadrement : une urgence pour la Protection de l'Enfance !

La définition de taux et de normes d'encadrement pour les établissements de l'aide sociale à l'enfance est une attente forte du réseau Uniopss/Uriopss depuis plusieurs années. Entendue par Monsieur Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, cette préoccupation a donné lieu à d'importantes réflexions et à différentes versions de projets de décret durant l'année 2022. Mais rien n'a été publié à ce jour. Le Président de l'UNIOPSS a écrit le 21 juillet 2022 à la Madame Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'Etat chargée de l'enfance pour réaffirmer l'importance de l'adoption de ce texte « *dans une version ne mettant pas en difficulté les associations gestionnaires et dont les effets soient réellement bénéfiques pour les enfants accueillis* ». Dans le cadre des travaux de l'URIOPSS avec les acteurs de la protection de l'enfance en région Centre-Val de Loire, cette préoccupation a été vivement rappelée. Répondant à notre sollicitation, Madame Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, Présidente de l'ADSEA 28, a bien voulu en préciser les enjeux selon elle.

Contribution à une réflexion nécessaire et urgente sur la question des normes d'encadrement et de qualification dans les établissements d'accueil des mineurs protégés.

Tribune par Madame Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, Présidente de l'ADSEA 28

Si le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) est le cadre réglementaire de référence des équipements sociaux et médico-sociaux, ainsi que le Code de Santé Publique (CSP) s'agissant des pouponnières, on ne peut que constater le silence des textes relatifs aux équipements de la Protection de l'Enfance.

Pourtant de nombreux rapports depuis les années 1980, ainsi que les évolutions législatives et réglementaires, rappellent s'il en était besoin, et au regard de l'évolution des connaissances des Sciences humaines et Sociales, comme de l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et des recommandations européennes sur les modalités d'accueil de suppléance des mineurs en Protection de l'Enfance, l'importance de voir garanties les conditions tant qualitatives que quantitatives de l'accompagnement éducatif des mineurs protégés afin d'assurer stabilité, continuité et réassurance, qualité et sécurité, et réponses appropriées à leurs besoins fondamentaux au nom du respect de leurs droits et de leur intérêt supérieur.

C'est ainsi que la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance 2020-2022 (SNPPE) a pu souligner le vide juridique de normes nationales d'encadrement et de qualification dans ce secteur, tant pour l'accueil physique des mineurs, que pour l'exercice de mesures à domicile, alors même que pour autant des normes existent pour les lieux d'accueil de la petite enfance, pour les activités de loisirs et de sport, pour les missions de l'éducation nationale, etc...En effet l'arsenal législatif, administratif et judiciaire offre des outils exclusifs de contrôle sur des champs connexes : hygiène, sécurité incendie, et organisation du travail.

C'est dans ce cadre que le Secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance, Adrien Taquet, a saisi dès 2020 le Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE), aux fins de rendre un avis sur les « normes, critères, modalités d'encadrement et d'organisation dans les lieux d'accueil de protection de l'enfance ».

Celui-ci, dans son Avis 2020-3, faisant le constat de l'absence de normes ou critères communs, souligne que ce sont les pratiques éducatives communément

partagées par les projets d'établissement et services qui contractualisent la qualité de la prise en charge par une approche collaborative, associant la participation des enfants et de leurs familles, ce qui à ce jour bien que prévu par la loi 2002-02, reste encore très insuffisamment appliqué en Protection de l'Enfance alors que la participation des familles dans le secteur médico-social ou l'association des mineurs ou des adultes à la définition du plan d'action dans le secteur médico-social est une réalité beaucoup plus fréquente et plus concrète (IME, ITEP, FAM, FDV).

Par ailleurs des reportages rapportés dans les médias ont pu montrer des situations de mises en danger de mineurs dans certains établissements du fait de défauts d'organisation et de fonctionnement mais aussi de recours à des personnels non formés, non qualifiés, non diplômés, non acculturés aux spécificités de la prise en charge de ces publics et en nombre très insuffisant pour assurer l'encadrement et l'accompagnement de ces mineurs au regard de leurs besoins, requérant un encadrement managérial sécurisé, au fait de la compréhension des problématiques des situations individuelles des mineurs, et permettant l'élaboration et l'accompagnement éducatif individuel approprié.

Si aujourd'hui les problématiques de ces jeunes peuvent ouvrir la voie à une diversification des corps de métier au sein des internats, à savoir outre les métiers canoniques du travail social (ES, AS, CESF), des contributions de ME, Educateur technique, Educateur sportif, Educateur scolaire, Maîtresse de maison, Surveillant de nuit, actuellement largement sollicités. ...il n'en demeure pas moins que doivent être déterminés des ratios d'encadrement d'adultes auprès des enfants et des jeunes, selon leur tranche d'âge, la taille des unités de vie (groupe de 6 à 10 mineurs), le genre, le profil des jeunes, etc. Mais aussi les conditions bâtimentaires (habitat unique, habitat dispersé, multisites, etc.). En effet nous savons aujourd'hui que près de 20 à 30 % des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ont un dossier à la MDA (Maison départementale de l'autonomie), nécessitant un accompagnement particulier tenant compte des prises en charge externes partielles (DAME (dispositif d'accompagnement médico-éducatif), ITEP, Hôpital de jour, CMP, CMPP, etc.) avec ou pas insertion scolaire partielle et donc mobilisant en complément des moyens humains de l'établissement d'accueil en journée, mais aussi lors des gestions de crise nécessitant parfois du fait d'intolérances au groupe, des phases d'isolement individuel voire parfois des nécessités de ratios d'encadrement de 1 pour 1.

Par ailleurs la prise en charge et l'accompagnement des mineurs en Protection de l'Enfance s'inscrit dans une approche globale du mineur impliquant non seulement l'éducatif, mais aussi la scolarité, la santé, l'accès aux loisirs, aux sports, aux activités culturelles, citoyennes etc...

Et enfin la préparation à l'autonomie, à l'accès aux droits communs, à l'insertion sociale et professionnelle...Ceci implique une démultiplication du travail en réseaux et donc une disponibilité pour la coordination des acteurs et la cohérence du parcours du mineur.

On ne peut que regretter la frilosité de l'avis général rendu par le CNPE au regard des nombreux constats et interrogations du Secrétaire d'ETAT dans sa saisine de 2020.

En effet la confrontation des pratiques en institution montre la nécessité de principes incontournables nécessaires pour assurer un cadre de sécurité à la prise en charge de mineurs, une continuité de prise en charge et la réduction de recours aux CDD ou à l'intérim très coûteux (+25% de rémunération) :

- la présence effective de 2 adultes minimum présents simultanément par unité de vie et pendant les WE et jours fériés dans les établissements où peu d'enfants bénéficient de droits d'hébergement en famille.
- la prise en compte de l'impact de l'application du droit du travail et de la Convention Collective 66 sur les ETP budgétisés permettant d'identifier que sur une structure 24/24 et 365j/an la présence effective d'un ETP sur l'année requiert la budgétisation d'un 1,50 ETP pour couvrir les 158 jours non travaillés du fait des règles tels que prévues au titre de la CC66, sans compter les événements aléatoires (maladie, maternité, etc.)
- le ratio d'encadrement éducatif d'adultes d'au minimum 8 ETP annuellement par unité de vie
- la présence minimum de 2 surveillants de nuit par site

Les ESSMS se doivent également de développer autant que possible le parrainage et le recours bénévole à la société civile pour diversifier les activités proposées aux mineurs et favoriser l'expérience de relations transactionnelles hors institution, et développer les réseaux de sociabilité qui pourront utilement faire ressources et résilience pour la sortie vers l'autonomie.

Enfin la parole des anciens ayant vécu un parcours en Protection de l'Enfance, nous rappelle que le cœur de la prise en charge reste la rencontre humaine inter-subjective, l'engagement des professionnels dans une relation authentique avec les mineurs et les jeunes... ce qui suppose présence, cohérence, continuité, accessibilité et disponibilité, fiabilité...les qualités princeps du « care giver » ou donneur de soin et d'attention à l'autre.

Toutefois l'approche qualitative de l'accompagnement et de la prise en charge des mineurs ne saurait se réduire à de seules normes quantitatives d'encadrement mais relève également d'impératifs de formations appropriées au bénéfice des intervenants professionnels de proximité, comme de l'encadrement, permettant de partager des connaissances solides pour une culture commune partagée, telle que préconisée dans de nombreux rapports et recommandations européennes.

Cette culture commune se doit de prendre appui sur l'état des connaissances, les valeurs, les principes, les concepts, les méthodes et les outils pour soutenir les pratiques professionnelles et acquérir les compétences solides nécessaires au service de cette politique publique et à l'accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs familles. Enfin, le cadre institutionnel des ESSMS se doit de favoriser les espaces temps appropriés pour, par l'analyse des pratiques, permettre la gestion des émotions et les effets de résonance des situations accompagnées sur le vécu des professionnels.

En conséquence nous ne pouvons que plaider sur la nécessité de réactivation de cet important dossier laissé en suspens et dont les conséquences ont pu être malheureusement parfaitement documentées lors de l'épreuve à laquelle ont été soumis les MECS pendant la crise sanitaire de la COVID 19 et de ses périodes de confinement pour assurer la continuité de fonctionnement de ces structures et la garantie de sécurité des mineurs et/ou jeunes majeurs accueillis, mais aussi au regard de la période post-COVID et des difficultés actuelles de recrutement du fait des difficultés d'attractivité des métiers d'aide à la personne.

Décembre 2022
 Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS
 Présidente ADSEA 28

LE BOURDON découvre le Veganuary

Le Bourdon connaissait le Dry January, qui consiste à arrêter toute consommation d'alcool entre le 1^{er} et le 31 janvier. Mais l'insecte n'avait jusqu'alors jamais entendu parler du Veganuary, qui propose de ne consommer aucun aliment d'origine animale pendant tout le mois de janvier. L'antenne locale de l'association L214

a décidé de mettre les Chartres au défi. Samedi, de 14 h 30 à 17 heures, des bénévoles de cette association accueilleront les passants autour d'une table de dégustation de spécialités 100 % végétales, salées ou sucrées. L'animation aura lieu... rue de la Voilaie, dans le centre-ville de Chartres.



LA PHRASE DU JOUR

« Le compte d'un élève semble avoir été piraté. »

Éveline Mège, directrice académique des services de l'éducation nationale en Eure-et-Loir, par rapport aux menaces d'attentat au collège Mathurin-Régnier (lire en page 4).

Chartres → Vivre sa ville

INSERTION ■ Soli-Bio a ouvert un atelier à Lèves pour transformer une partie de sa production maraîchère

Le manger sain et bio à la portée de tous

Conserverie, traiteur, atelier cuisine. Pour diversifier les débouchés de sa production maraîchère et les perspectives d'insertion de ses salariés, Soli-Bio a ouvert un atelier de transformation, à Lèves.

Chouchou Robbi

Deux sites complémentaires : Lèves et Les Villages Vovéens ; deux activités liées : la cuisine et le maraîchage ; le même but : l'insertion des salariés. Depuis une dizaine d'années, l'association Soli-Bio cultive des fruits et légumes, en agriculture biologique, sur ses quatre hectares de parcelles à une vingtaine de kilomètres au sud de Chartres.

En juillet 2021, elle a lancé un atelier de transformation, comptant trois salariés en insertion, implanté au cœur de l'agglomération chartreuse. « Il se développe... », se réjouit Coralie David, la nouvelle directrice de Soli-Bio.

Des produits bios et tracés

Dirigé par le chef cuisinier Christophe Léger, ce nouvel outil (*) repose sur trois activités, qui apportent un débouché économique supplémentaire pour les surplus des récoltes maraîchères du jardin d'insertion, aux Villages Vovéens.

Bocaux de sauce tomate, de cornichons, confitures, veloutés et soupes... Tout un éventail de conserves émanant de ce laboratoire garnit désormais les traditionnels paniers de légumes et



EN CUISINE : Alain (à droite), qui vient de la chaudronnerie, et Philippe, de la peinture, en pleine préparation d'une tarte aux oignons. PHOTOS: GUY-MIN REE

fruits frais, vendus par Soli-Bio à ses adhérents, sur le principe des Amap, ou étoffe les rayons de son magasin, à Auneau, ouvert un samedi matin sur deux. « L'objectif, ce n'est pas d'avoir une gamme fixe et répétitive. Au contraire, les salariés travaillent en fonction de ce que l'on a et des saisons », précise la directrice.

Travailler avec le disponible uniquement permet d'éviter le gaspillage tout en encourageant une certaine créativité. Les recrues apprennent ainsi les bases de la cuisine à partir de recettes incluant des légumes singuliers, comme le chou chinois. « Et

quand un légume revient souvent, on le cuisine de façon différente, à chaque fois », insiste Christophe Léger.

La même originalité prime dans les deux autres activités de ce laboratoire, comme la prestation de traiteur solidaire, lancée il y a deux mois. « On utilise nos fruits et légumes, mais pas de viande, car cela a un coût. On utilise aussi quelques produits laitiers. Là-dessus, on a encore du travail pour avoir des choses plus locales. En revanche, les jus de fruit sont du territoire », poursuit Coralie David.

Soli-Bio a ainsi réalisé une vingtaine de cocktails et buffets

pour ses entreprises partenaires, et aspire à élargir ce cercle, à d'autres professionnels et particuliers.

« En plus de la dimension économique et d'insertion de ce projet, la volonté de cette association est aussi de favoriser l'accès à une alimentation de qualité auprès des publics avec un faible pouvoir d'achat, précaires, fragiles... D'où la mise en place d'un atelier cuisine, soit une quinzaine de séances, en 2022. « On a accueilli des apprentis d'Auteuil, des mineurs isolés, des gens à la retraite... On s'adapte au public que nos partenaires mobilisent », détaille

la directrice, qui annonce déjà deux cycles de six séances, cet été, dont l'un portera sur l'alimentation des nourrissons.

« Moins de 3-4 €, pour un repas complet et sain »

Durant ce moment, vécu dans le partage et la convivialité, il est démontré aux participants qu'il est possible de cuisiner bon et sain, à un tarif très abordable. « Pour les mettre dans l'ambiance, chaque participant porte une toque à son nom et un tablier. Ils goûtent à tout, du début à la fin, explique le chef cuisinier. Le midi, on partage le repas préparé, ensemble. On leur présente les légumes que l'on a utilisés et le prix de la recette. Ça leur montre qu'ils peuvent cuisiner chez eux pour moins de 3-4 €, pour un repas complet et sain. Comme on fait des recettes sans viande, ni poisson, car c'est ce qui coûte le plus cher, cela fait une entrée, un plat, avec un dessert à moindre coût. »

Outre l'importance des fruits et légumes dans l'alimentation et le coût, ce sujet du bien manger est aussi traité sous l'angle du temps, du plaisir de cuisiner. « Car le but, rappelle Christophe Léger, c'est de refaire les recettes chez soi. »

(*) Ce projet entre dans l'éco-pôle que Soli-Bio, membre du réseau des Jardins de Cocagne, développe, autour du bien-être alimentaire, avec ses partenaires, l'ADSEA (Association de sauvegarde de l'enfance à l'adulte), les Apprentis d'Auteuil, le Dame de Champfol (handicap)...

Familiariser les salariés en insertion au bien-être alimentaire

Dans ce laboratoire de transformation, les règles d'hygiène et les normes de sécurité alimentaire font loi. Néanmoins, la camaraderie et la bonne ambiance règnent, aussi.

Cheveux cachés sous une charlotte, blouse blanche sur le dos, couteau à la main, Philippe et Alain émincent des oignons qui vont servir à une tarte. Généreuse s'occupe d'une boule de pâte dont elle tire des sapins et autres décorations de Noël pour les sablés au citron. Ils constitueront la touche festive des prochains paniers de Soli-Bio.

Le but est de favoriser le retour à l'emploi de ces salariés

en CDD d'insertion de six mois, renouvelables (*).

Ce travail a une autre dimension. Il s'agit aussi de les familiariser au bien-être alimentaire. « Le but, c'est aussi qu'ils cuisinent chez eux, qu'ils partagent avec leur famille », indique Christophe Léger, qui leur laisse ses recettes à disposition.

Vivant seul, Philippe cultive son petit jardin mais privilégie le manger vite fait pour lui. Si cet ancien peintre a progressé en cuisine, il n'a pas changé ses habitudes. « Comme je suis tout seul, je ne vais pas m'amuser à faire des plats. Je peux, j'ai ce qu'il faut, mais on est habitué à



BISCUITS. Généreuse s'occupe des sablés.

manger du rapide. » Alain, ancien chaudronnier dans le nucléaire, cuisine chez lui. « À la maison, on mange de la viande. Ici, c'est différent, on ne cuisine que des légumes bios, pour pas cher, mais sans viande. C'est assez valorisant à faire. Après, à la maison, on reste sur du traditionnel, daube, endives-jambon-béchamel... On mange de la viande ! »

Sortant d'un congé parental, Généreuse, titulaire d'un bac pro et d'une expérience dans l'agroalimentaire, a toujours eu le souci de « bien nourrir » ses trois enfants. « Je cuisine déjà à la maison donc j'adore ce tra-

vail. » Elle se dit encore plus concernée, désormais, par le côté bio, leur traçabilité... « Je demande des conseils à mon chef pour savoir où trouver des bons produits. Je lui demande aussi des recettes. J'ai appris des astuces pour faire manger des légumes à mes enfants. Pour moi aussi, car les légumes seuls, ça peut être ennuyeux. Les madesaines aux poireaux, par exemple. Jamais je n'aurais imaginé ça et, pourtant, c'était trop bon ! », relate Généreuse, qui éprouve un vrai plaisir à cuisiner pour les autres... (*)

(*) Le taux d'insertion est de 75 % chez ses recrues maraîchères, cette année.



Eure-et-Loir → Actualité

SOCIAL ■ L'ADSEA 28 a inauguré un nouveau service, qui s'apprête à accueillir cinquante jeunes, de 16 à 21 ans

« Le SAPA est une première en Eure-et-Loir »

L'ADSEA 28 a inauguré, mardi 6 juin, le service d'accompagnement pour l'autonomie (SAPA), à Lèves. Ce nouveau dispositif permettra d'aider 50 mineurs non accompagnés (MNA) ou non MNA, de 16 à 21 ans. Une première en Eure-et-Loir.

Kévin Thibault
kthibault@eure-et-loir.fr

« **D**ans la population générale, les enfants ne partent de chez leurs parents qu'à partir de 23 ans et demi. Nous, on doit les préparer à être autonome dès 21 ans », déclare Marie-Paule Martin-Blachais, présidente de l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA) d'Eure-et-Loir.

Depuis 1918, l'ADSEA 28 a pour mission d'aider les mineurs non accompagnés (MNA) ou non MNA, dans le milieu éducatif et social. Pour y contribuer, Marie-



ACCOMPAGNEMENT. Le SAPA de l'ADSEA 28 a été inauguré à Lèves. PHOTO : ÉTIENNE BUREL

Paule Martin-Blachais, le directeur, Rimissi Hadji et le reste de l'équipe ont inauguré, mardi 6 juin, le service d'accompagnement pour l'autonomie (SAPA). Ce nouveau bâtiment accueillera 50 MNA ou non MNA, de 16 à 21 ans. Ils seront suivis par huit éducateurs spécialisés, et hébergés dans des logements, en colocation, seul dans un studio ou au sein d'un foyer jeune travaillant.

L'ADSEA 28 aide ces jeunes grâce à l'accompagnement d'une trentaine de partenaires, du dimanche au dimanche. Le SAPA est une première en Eure-et-Loir. Cela permettra d'accueillir ces jeunes dans un même bâtiment », explique Rimissi Hadji, directeur du SAPA.

non accompagnés n'ayant pas de papiers, venant sur le territoire français pour de nombreuses raisons et un autre service distinct, qui acceptait des non MNA nés sur le territoire français, ayant besoin d'aide. Le projet d'unifier les deux services a été accepté en février dernier, par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, qui aide financièrement l'association eurléenne.

« Autonomes financièrement et dans leur vie sociale »

« Quand il a besoin d'assistance, un MNA peut aller voir une assistante sociale ou un établissement spécialisé. Le professionnel redirige ensuite le jeune vers le Conseil départe-

mental, qui le confie à une association de la protection de l'enfance, comme l'ADSEA 28 ou encore les Apprentis d'Auvergne. À son arrivée, le jeune passe une évaluation pour identifier ses besoins. Ensuite, avec lui, l'éducateur construit son projet de travail, d'études ou d'habitation. Certains sont, par la suite, inscrits au sein d'une formation professionnelle.

À terme, le directeur du SAPA a un objectif bien précis : « Que ces jeunes soient MNA ou non, notre ambition est qu'ils soient autonomes, financièrement et dans leur vie sociale. Ils doivent pouvoir payer leurs charges, dont leur loyer, avoir un travail et disposer de tous leurs droits. »

Rimissi Hadji conclut : « Dès qu'ils ont tout cela, ils peuvent quitter le SAPA pour vivre en toute autonomie. »

**Eure
-et-
Loir**

Les associations peuvent trouver les voies d'adaptation en finesse et en proximité avec les besoins des territoires

La journée de rentrée s'est tenue le 5 octobre et elle a réuni 53 participants. Nous remercions l'ADSEA pour l'accueil.

Autorités et représentants nous ayant fait le plaisir d'intervenir :

Bertrand Massot, 5^{ème} Vice-Président du CD 28 et Président de la Commission ESSMS et insertion ;
 Evelyne Lefebvre, 6^{ème} Vice-Présidente du CD 28, Présidente de la Commission Solidarité, autonomie et santé publique, et Présidente de la Commission RH
 Thomas Bourdet, Directeur du service Autonomie du CD 28 ;
 Jean-Baptiste Gasselín, Chef du service de l'aide sociale à l'enfance du CD 28 ;
 Dorothee Simon, Cheffe du service insertion par l'activité ;
 Denis Gelez, Directeur départemental de la DD ARS 28 ;
 Gérald Naulet, Responsable du département Parcours, prévention, sanitaire, médico-social à la DD ARS 28 ;
 Vincent Leprévost, Directeur de la DDETSPP 28 ;
 Serge Weiland, Responsable du pôle Protection des populations vulnérables et lutte contre la pauvreté à la DDETSPP 28 ;
 Evelyne Mège, Directrice des services départementaux et de l'Education nationale d'Eure-et-Loir.

Attractivité des métiers : des initiatives territoriales et partenariales qui permettent de pallier en partie à l'inégalité des revalorisations salariales et aux problématiques démographiques

La table ronde relative à l'attractivité des métiers a été introduite par le témoignage d'Isabelle Cappellaro, Directrice générale de l'ADSEA 28 qui a présenté un retour d'expériences sur l'organisation d'une journée de « job dating » le 21 juin 2022. Cette journée a notamment débouché sur un partenariat intéressant avec les services du Conseil départemental d'Eure-et-

Loir qui a permis de faire le lien avec les personnes bénéficiaires du RSA. Une cinquantaine de CV ont été reçus par l'ADSEA 28 avec un effet rebond constaté après l'organisation de la journée et 8 recrutements en CDD ont été réalisés, notamment un chef de service. Ces recrutements ont ainsi permis de pallier aux difficultés spécifiques de la période estivale avec des perspectives d'évolution vers des CDI. Isabelle Cappellaro souligne que l'organisation de cette journée a permis de se faire connaître autrement, de diffuser davantage sur ce que sont les métiers du secteur de la protection de l'enfance mais également de valoriser ce qui est fait par les professionnels et de retrouver des CV plus adaptés aux besoins.

En ce qui concerne le sujet des difficultés de recrutement constatées dans le secteur social, médico-social et de la santé, Bertrand Massot considère qu'il n'y a pas un problème d'attractivité des métiers en tant que tel mais un problème démographique lié au vieillissement de la population active qui contracte le marché de l'emploi et génère ainsi une concurrence plus forte entre les employeurs. Il préconise à ce titre que les personnes qui sont en recherche d'emplois soient mieux accompagnées pour pouvoir s'insérer dans le monde du travail.

Denis Gelez reconnaît l'impact de cette problématique démographique mais souligne qu'il y a toutefois un réel enjeu d'attractivité des métiers qui s'étend par ailleurs au champ sanitaire. Il rappelle à ce titre que

«L'organisation de la journée de job dating a surtout permis de se faire connaître autrement, d'avoir d'autres types de candidatures et de faire réapparaître des CV précis, d'avoir des personnes qualifiées, diplômées ou en cours de diplômant. (...) Par rapport aux salariés en poste, l'idée était de se mobiliser, de diffuser davantage sur ce que sont nos métiers et de les valoriser. (...) Un travail de communication a été engagé et par la suite, on a constaté que les gens ne savent pas ce que nous faisons.» - Isabelle Cappellaro, Directrice générale de l'ADSEA 28





ce n'est pas un sujet nouveau et bien une priorité nationale notamment en lien avec les revalorisations salariales qui se sont mises en place, mais il reconnaît toutefois des modalités de mise en œuvre qui ont créé une concurrence entre les structures selon qu'elles soient éligibles ou pas pour octroyer ces revalorisations à leurs salariés.

Vincent Leprévost a par ailleurs présenté les travaux en cours de la DDETSPP 28 en matière d'attractivité des métiers :

- Mise en place de 4 Codeve coprésidés par les services de l'Etat et du Conseil régional, en lien avec le Conseil départemental ayant pour objectif de pouvoir déterminer les secteurs économiques à prioriser afin de lever les freins à l'emploi ;
- Travaux en cours sur l'image des métiers du secteur ;
- Mobilités : travaux en lien avec le Conseil départemental, prêt de scooters, soutien d'auto-écoles solidaires ;
- Travaux en cours en lien avec Pôle emploi dans le cadre d'une expérimentation nationale ayant pour objectif de pouvoir constituer un vivier de personnes mobilisables en moins d'un mois sur des métiers en tension dont le secteur du domicile ;
- Dans le cadre du SPIE, des travaux sont réalisés en lien avec le Conseil départemental pour accompagner les demandeurs d'emploi et en lien avec Pôle emploi et les missions locales pour organiser des événements très personnalisés pour valoriser les métiers.

Vincent Leprévost souligne également la nécessité de travailler avec les acteurs et les services du Conseil régional en matière de formation notamment supérieure car l'offre demeure faible sur le département. En ce qui concerne les conditions de travail, il interpelle les associations sur le travail à réaliser avec les partenaires sociaux notamment pour le secteur des services aux personnes qui constate un nombre d'accidents du travail élevé.

« Je ne suis pas sûr qu'il y ait un problème d'attractivité mais un problème démographique avec la population active qui se contracte et les gens vont changer plus facilement de professions car il y a plus de postes à pourvoir et de fait une concurrence plus forte entre employeurs. » - Bertrand Massot, 5ème Vice-Président du CD 28 et Président de la Commission ESSMS et insertion

« Oui, il y a un problème démographique mais aussi un sujet sur l'attractivité et ce problème est également constaté sur le champ sanitaire. (...) Il y a eu le Ségur avec une différenciation et quasiment une ségrégation avec des personnes qui quittaient un secteur pour aller dans un autre secteur ce qui a accentué les difficultés. (...) L'ARS a reçu des représentants d'organisations syndicales qui ont exprimé leurs besoins et parfois leur désarroi en soulignant que ces discriminations desservent l'accompagnement des populations. L'objectif de la Délégation départementale de l'ARS est de servir au mieux mais également d'appliquer les textes » - Denis Gelez, Directeur départemental de la DD ARS 28

« En ce qui concerne les conditions de travail, c'est vous qui devez travailler avec vos partenaires sociaux, la question des cycles horaires, des rythmes de repos compensateurs, des gardes d'enfants, il faut parfois prendre en charge l'organisation de la vie privée des salariés, c'est une réalité actuelle et ce sera aussi le sujet de demain. (...) Les métiers de services aux personnes sont les métiers où il y a le plus d'accidents du travail en France. Il faut interroger cet accidentologie. » - Vincent Leprévost, Directeur de la DDETSPP 28



Société inclusive et logique de parcours : des associations à l'initiative, mobilisées et vigilantes !

Témoignages de Joël Huellou, Président de l'AFTC 28 et Jacques Sibel, Directeur de l'AFTC 28

« L'AFTC 28 a souhaité orienter la politique de son association en lien avec l'habitat inclusif. A ce titre, un projet est en cours de développement pour la création de 10 appartements inclusifs avec le souhait d'éviter 2 écueils : la solitude des personnes accompagnées ainsi que la solitude des professionnels. Pour cela, l'AFTC 28 a identifié plusieurs leviers d'action et notamment l'articulation des missions de l'ensemble des ESMS de l'association à savoir le FAM, le SAMSAH et le GEM pour permettre aux résidents de commencer à organiser leurs vies et leurs projets de vie.

La principale problématique identifiée sur ce type d'habitat concerne généralement la continuité de l'accompagnement des personnes qui doit être effectué par une multitude de professionnels. L'association souligne à ce titre la forte implication de ces professionnels, notamment les femmes de ménages et les lingères, ce qui traduit l'investissement de toute une communauté d'adultes qui constatent l'évolution du mode de vie des personnes et permet de générer de tels projets.»

Témoignage de Fanny Laffaye-Hill, Directrice du Pôle autisme eurélien Ordre de Malte et Benoît Guénant, Chef de service et coordinateur habitat inclusif au Pôle autisme eurélien Ordre de Malte :

« L'origine de ce projet visait à développer la logique de parcours au sein du Pôle autisme eurélien. Suite à un appel à projets attribué en 2020, l'association a pu lancer la création de 8 logements inclusifs neufs (T1 et T2) à proximité du centre-ville de Lucé avec un accès facilité aux commerces et aux transports. Ces dispositifs ont été créés en partenariat avec Habitat eurélien, Autisme 28 et A Domicile 28.

Ces logements inclusifs sont ouverts à toute personne « TSA » de niveau 1, tous les jeunes bénéficiaires étaient suivis par le SAMSAH TSA du pôle eurélien mais toute personne « TSA » a la possibilité de candidater. Chaque locataire dispose de son appartement dont il paye le loyer et les charges. La présence de 2 professionnels sur des horaires de jour est mise en place pour l'animation des projets de vie sociale avec 2 axes de travail spécifiques : l'accompagnement social et le projet de vie sociale partagé (via la rédaction d'un règlement intérieur et l'organisation des activités). Les coordinateurs animateurs ont ainsi pour mission de travailler sur l'autonomie des personnes mais également sur la vie sociale et culturelle en favorisant un climat de pair-aidance.»

Témoignage de Stéphane Geoffroy, Directeur de l'association A Domicile 28 :

Présentation du dispositif TISF

« A Domicile est une association employant plus d'une centaine de personnes et qui intervient de manière globale au titre de l'aide aux personnes en perte d'autonomie mais également auprès des familles et en soutien à la parentalité via des partenariats avec le Conseil départemental et la CAF. A ce titre, A Domicile 28 a développé plus spécifiquement depuis près de 2 ans des accompagnements au titre de la parentalité pilotés par la CAF. Il s'agit de nouveaux dispositifs qui ont été ouverts dans le champ de l'inclusion qui permettent l'intervention de TISF pour l'insertion professionnelle de parents ou pour des enfants en situation de handicap. La présence des parents n'est exigée que sur 50% du temps d'intervention (contre 75% pour les autres TISF). Ces dispositifs sont encore assez peu connus et sont intéressants pour les bénéficiaires des structures mais également pour les professionnels. »

Perspective de mise en œuvre des services d'aide à domicile

« Avec un vieillissement croissant de la population constaté depuis environ 40 ans, l'offre domiciliaire peut parfois être qualifiée de diviser voir d'éclater, et les lieux d'implantation être parfois guidés par des enjeux économiques et non en lien avec les besoins des personnes. Dans le cadre de la mise en œuvre des services à domicile, A Domicile 28 a réalisé un autodiagnostic qui a permis de souligner la nécessité de mettre en place un guichet unique. Suite à une étude des acteurs du territoire, l'association s'est ainsi rapprochée de l'ASSAD-HAD (qui porte l'hospitalisation à domicile mais également l'astreinte d'infirmières de nuit et des week-ends en Eure-et-Loir). Ce rapprochement s'inscrit dans une dynamique régionale ; il y a des intérêts à unir les forces sur le territoire, il y a de grands intérêts à mutualiser les actions et les équipes pour que les professionnels dans une cohabitation quotidienne apprennent à se connaître. La particularité du domicile est davantage de trouver des professionnels que des bénéficiaires. Il y a de forts enjeux à avoir des développements mesurés et maîtrisés en s'assurant que la rentabilité soit au rendez-vous car le domicile est financé par heure d'intervention, un financement qui n'intègre pas le coût spécifique du transport. »



Protection de l'enfance : une logique de parcours de vie sans rupture à construire de manière partenariale

Jean-Baptiste Gasselin a présenté les priorités d'actions du Conseil départemental pour le secteur de la protection de l'enfance qui s'appuieront sur la logique de parcours de vie sans rupture en soulignant l'évolution constatée lors des dernières années avec des besoins « à la croisée des chemins » et qu'à ce titre, les institutions ne sont toujours pas en capacité de répondre à ces besoins identifiés. La stratégie de prévention et de protection de l'enfance aura notamment vocation d'agir sur ces situations complexes. Il souligne également un questionnement concernant les jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure MDPH mais qui sont toujours pris en compte par l'aide sociale à l'enfance, et pour qui des places ne sont pas trouvées avant l'âge de 20 voire 21 ans, ce qui insécurise le parcours de ces jeunes qui sont déjà carencés par leur situation.

« Il y a une réelle volonté du Conseil départemental de travailler en ouverture et en proximité en cultivant des liens avec tous les acteurs pour pouvoir permettre l'inclusion et offrir une place dans le cité à toutes les populations » - Evelyne Lefebvre, 6ème Vice-Présidente du CD 28, Présidente de la Commission Solidarité, autonomie et santé publique, et Présidente de la Commission RH

« Il est important que l'on puisse retravailler ensemble en raison de la croisée des difficultés rencontrées par les jeunes. (...) Le placement ne doit pas être la réponse automatique, on doit ouvrir le regard sur d'autres dispositifs » - Jean-Baptiste Gasselin, Chef du service de l'aide sociale à l'enfance du CD 28



CHARTRES ■ Charlotte Caubel, secrétaire d'État, a lancé, hier, le Comité départemental de la protection de l'enfance

« L'enfance en danger, une priorité »

Charlotte Caubel, secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, est venue lancer, hier, le premier Comité départemental de la protection de l'enfance dans la région.

Jacques Joannopoulos
Twitter : @joann - lecho

« **A**ccompagner les enfants en danger, et les aider à grandir sereinement. » C'est le credo asséné, hier, au Conseil départemental, par Charlotte Caubel, la secrétaire d'État à la Protection de l'enfance.

En ces temps, où le nombre d'enfants suivis par l'Aide sociale à l'enfance est en croissance exponentielle, la secrétaire d'État est venue lancer le premier Comité départemental de la protection de l'enfance (CDPE) d'Eure-et-Loir. Une première à l'échelle de la région.

Expérimentation

« Un dispositif novateur et original », selon elle, « pour accentuer l'action de l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance, pour encore mieux améliorer la coordination, et, surtout, pour définir les



JEUNESSE Après le lancement du Comité départemental de la protection de l'enfance, Charlotte Caubel (au centre), accompagnée de Christophe Le Dorven (à gauche) et d'élus, a visité le Centre départemental de l'enfance et de la famille à Champhol.

priorités et y mettre les moyens. »

Ce comité, coprésidé par le préfet, le président du Conseil départemental, avec le procureur de la République comme vice-président, devra se réunir au moins une fois par an.

L'Eure-et-Loir fait partie des dix départements français sélectionnés pour lancer cette expérimentation.

« L'enfance en danger est une priorité », affirme, de concert, Charlotte Caubel et Christophe Le Dorven, le président du Département.

Aujourd'hui, 2.393 enfants sont suivis par l'Aide sociale à l'enfance dans le département.

« 500 d'entre eux sont placés dans nos structures ou en famille d'accueil », révèle Christophe Le Dorven, « pour un budget de 66 millions d'euros ».

Une ferme pédagogique à Champhol

Depuis quelques mois, les enfants accueillis au Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), à Champhol, bénéficient de la médiation animale grâce à une ferme pédagogique.

Dispositif pratiquement unique dans le cadre d'un Centre départemental de l'enfance, celui de Champhol s'est enrichi d'une ferme pédagogique.

Elle permet aux enfants de pratiquer la médiation animale, pour les

apaiser et les aider à se socialiser.

Bénéfique

Des chèvres naines, des cochons nains, des poneys, des poules et des lapins attendent, au mois de septembre, l'arrivée de deux alpagas.

Selon les éducateurs, l'arrivée des animaux produit un effet véritablement bénéfique sur les enfants.

« Les animaux ne mentent pas et ne trichent pas », remarque l'un d'eux. ☺



MÉDIATION. La secrétaire d'État a découvert la ferme pédagogique au Centre départemental de l'enfance et de la famille.

ASSOCIATION ■ La structure eurélienne a tenu son assemblée générale

L'ADSEA multiplie les projets

L'ADSEA 28 (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Eure-et-Loir) a tenu son assemblée générale annuelle à Lèves, en présence de 70 personnes.

En 2022, l'ADSEA 28 (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Eure-et-Loir) a accueilli ou accompagné 2.600 enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes en difficulté au travers de ses différents services et dispositifs. C'est l'un des chiffres qui est ressorti lors de son assemblée générale, qui s'est tenue à Lèves.

L'organisation et le fonctionnement des services de l'ADSEA 28 ont connu de nombreux changements et notamment l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, Isabelle Cappelaro, de plusieurs directeurs Rimissi Hadji en charge des services destinés aux adolescents et jeunes adultes dont le Service d'accompagnement à l'autonomie (Sapa), qui vient d'être inauguré ; Nil Rahem en charge de l'internat éducatif SHEMA à Chartres. Par ailleurs un service de Réparation pénale au titre de la protec-



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Marie-Paule Martin-Blachais préside l'ADSEA 28.

tion judiciaire et de la jeunesse, sous la responsabilité d'Isabelle Luxereau, a vu le jour et connaît une activité soutenue.

Des problèmes de recrutement

Un jeu, imaginé et conçu par plusieurs jeunes accueillis, sur le thème du "Parcours des émotions" a pu être fabriqué, avec l'aide de concepteurs de jeux professionnels, et commercialisé : une grande fierté pour ces jeunes en difficulté.

La volonté de l'ADSEA 28 est aussi de développer sa communication. Elle a ainsi participé au salon des associations à Chartres en septembre et y participera de nouveau en 2023, organisé un job dating, tant les problèmes de recrutements sont prégnants également dans le secteur de la protection de l'enfance, publié un quatre pages informationnel dans la revue des décideurs *Territoires pour demain* consacrée à l'Eure-et-Loir.

Ce point annuel a aussi permis d'esquisser les nombreux dossiers et projets en cours sur 2023 : la participation aux travaux menés par le Conseil départemental sur l'offre de services en protection de l'enfance dans le département, le développement de partenariats/conventionnement avec le secteur sanitaire et médico-social en vue d'améliorer encore la prise en charge des enfants et adolescents présentant des troubles divers, la poursuite de la démarche d'évaluation de la qualité, la recherche de nouveaux locaux pour plusieurs services actuellement à l'étroit, la mise en place de parrainages pour favoriser l'insertion des jeunes dans la société. ■

INFO PLUS

Emploi. L'ADSEA 28 recherche deux psychologues, cinq travailleurs sociaux, quatre éducateurs spécialisés, un maître/maitresse de maison, un médiateur (trice) familial (e), un intervenant en espace de rencontre. Pour plus d'information : adsea28.org.

place dans le cadre d'un partenariat entre le Dame Fontaine Bouillant et l'ADSEA 28

ont redonné vie aux vélos



donner un sens à tout ce qu'ils font. Les jeunes mesurent à quel point ils viennent en aide en faisant ça ».

Bicycles solidaires

Les vélos remaniés par les jeunes du Dame sont récupérés par l'ADSEA. C'est la raison de la présence de sa directrice générale, Isabelle Cappellaro, d'Odile Semery, sa vice-présidente, et d'Aziz Bouzeriba, chef de service sur ce projet. Tous trois sont venus récupérer ces cinq vélos en échange d'un chèque de 245 €, dans le cadre de ce nouveau partenariat. Ils seront acheminés vers un établissement chartrain de l'ADSEA. Pour la directrice générale de l'association, « l'idée, c'est qu'à partir des dispositifs d'accompagnement médico-éducatifs, les jeunes puissent avoir accès au droit commun : égalité des chances et de citoyenneté, au même titre que toute autre personne ».

Pratique. Le Dame Fontaine Bouillant de Champhol est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Site web : dame-champhol.fr

Les acteurs du partenariat Dame-ADSEA réunis autour des vélos réparés par les jeunes, ce mercredi, à Champhol. CORENTIN REMOULT

nnent et sont aux sécurité, ajoute Clément. Nous n'avons rien de négative. Ça veut dire que nous ne perdons rien. Les matériaux qui ne peuvent pas être utilisés sont transférés à des personnes qui s'en servent.

aud Escroignard, le directeur du Dame, l'intérêt de cette initiative est double : à la fois d'inculquer aux jeunes les valeurs du bé-

névolat, de leur prouver qu'ils sont capables, mais aussi de leur montrer aux entreprises qu'ils représentent de potentiels salariés compétents et pertinents ». Il ajoute : « On crédibilise aussi le jeune auprès de sa famille, pour ses perspectives d'avenir professionnelles. Ce qu'ils font, ça permet de les recentrer dans leur cadre familial et de favoriser la communication ».

Dominique Moulin, président de La Recycllette, insiste : « La

valeur travail est très importante dans notre société, elle représente parfois une grosse pression sur les jeunes atteints de déficience intellectuelle. Ce qu'on fait permet à nos jeunes de comprendre qu'ils peuvent être utiles autrement ».

L'équipe s'efforce d'expliquer aux jeunes les raisons de leur travail sur cet atelier. Pour Grégoire Magne, vice-président de l'association, « le fait de comprendre le "pourquoi" permet de

INFO PLUS

Lundi soir, une cinquantaine de jeunes du Dame étaient en concert devant plus de trois cents personnes dans la salle André Malraux, à Chartres. Ils étaient accompagnés par des musiciens de l'Orchestre symphonique de la ville. Avec eux, un musicien de l'Adapei et son bao pao, un instrument qui permet un accès facilité à la musique aux personnes en situation de handicap lourd.

trouver sa voie avec le travail bénévole



missions qui lui ont été confiées sont multiples : « J'ai changé des chambres à air, réparé des jantes, des câbles de freinage, des chaînes, des dérailleurs ».

Des perspectives d'avenir

Cela représente beaucoup de travail, mais Alexis n'était pas seul. Il a pu compter sur l'aide de ses camarades, et surtout sur celle de son éducateur technique spécialisé, Clément Fraboulet. Pour lui, accompagner ces jeunes, c'est d'abord leur faire comprendre pourquoi ils travaillent : « On passe par trois axes : la solidarité, l'écologie, et l'insertion. À travers

sens à nos jeunes ».

Au fil des semaines, Alexis a acquis de véritables compétences techniques. Ces ateliers ont éveillé en lui un attrait pour les réparations mécaniques. Il fait partie de ceux qui ont le plus participé aux opérations de maintenance : « En faisant ça, j'ai compris que je voulais être mécanicien vélo, plus tard ». Cette expérience lui a permis de décrocher un premier stage chez Feu Vert, puis chez Décathlon, où il s'occupait de la maintenance des vélos. Mais il ne compte pas s'arrêter là : « J'y retourne dès le mois d'octo-

Alexis a participé à la majorité des réparations. CORENTIN REMOULT

Chartres et les pays → Vie locale

PERMANENCES SANTÉ

AMILLY
CABINET D'INFIRMIÈRES.
Christelle Urvoas et Sandrine
Leconte, tél. 02.37.32.93.18.

FONTAINE-LA-GUYON
CABINET D'INFIRMIÈRES.
Isabelle Cognac, Béatrice
Collonge et Clémence Gouache,
tél. 07.88.47.27.47.

BAILLEAU-LE-PIN
CABINET D'INFIRMIÈRES.
Mmes Demais et Laisney,
tél. 02.37.25.35.15.

BAILLEAU-L'ÉVÊQUE
INFIRMIÈRE.
Émanuelle Pigeon,
tél. 02.37.22.97.72.

CHARTRES
URGENCES HÔPITAL PRIVÉ
D'EURE-ET-LOIR.
tél. 02.37.18.45.45.

HÔPITAL ET MATERNITÉ
tél. 02.37.30.30.30.

**SERVICE DE GARDES DES CHI-
RURGIENS-DENTISTES**
Dimanche, de 9 à 12 heures,
tél. 07.49.04.05.93.

COURVILLE-SUR-EURE
CABINET D'INFIRMIÈRES.
tél. 02.37.23.23.27.

CABINET D'INFIRMIÈRES.
Magali Luce et Aline Vigeon,
tél. 02.37.18.13.83.

LE GUFÉ-DE-LONGROI
CABINET D'INFIRMIÈRES.
Claire Cambon et Morgane
Talhouarn, tél. 06.32.31.63.48.

PRUNAY-LE-GILLON
INFIRMIÈRE.
Sonia Ferré, tél. 02.37.25.94.69.

SOURS
INFIRMIER.
Frédéric Holley,
tél. 02.37.25.95.22.

SAINT-GEORGES-SUR-EURE
CABINET D'INFIRMIÈRES.
tél. 02.37.26.81.06.

INFIRMIÈRE
Nathalie Barot,
tél. 06.27.57.75.49.

THIVARS
CABINET D'INFIRMIÈRES.
Mme Eléaume et Lailler,
tél. 02.37.26.81.76.

VOVES
CABINET D'INFIRMIÈRES.
Cabinet Vessot,
tél. 02.37.99.20.91.
Cabinet Lucquidau-Pothier,
tél. 02.37.99.00.55.

À NOTER

LE COUPRAY, Enchères. La galerie de Chartres organise une vente aux enchères d'art de la publicité, mardi, à 10 et 14 heures, à l'hôtel de vente. Enchères possibles sur interencheres.com. Les 464 lots sont exposés lundi, de 14 à 17 heures, et mardi, de 9 à 12 heures. 10, rue Claude-Bernard. ■

SAINT-AUBIN-DES-BOIS, Politique. Le conseil municipal se réunira mardi, à 20 h 30, à la salle de réunion de la mairie. 6, rue de la mairie. ■

SAINT-GEORGES-SUR-EURE, Commémoration. La commémoration de la Journée du souvenir des déportés aura lieu, dimanche 30 avril, à 11 h 45, au Monument aux morts. ■

ENFANCE ■ Des adolescents de l'association ont créé un jeu de plateau L'Adsea 28 dévoile son jeu

L'Adsea 28 a créé un jeu de plateau basé sur les droits de l'enfant, qu'elle a présenté, vendredi dernier, dans ses locaux, à plusieurs défenseurs de l'enfance.

C'est un jeu. Le parcours des émotions, que sont venus découvrir Éric Delemar, Défenseur des droits en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant, Slimane Laoufi, Défenseur des droits chef du Pôle régional Normandie Centre-Val de France, et Bertrand Massot, vice-président du Conseil départemental en charge de l'enfance et de la famille, vendredi 14 avril, dans les locaux lévois de l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Eure-et-Loir (Adsea 28), en présence de sa présidente, Marie-Paule Martin-Blachais.

Jeu de plateau

Suite à la consultation du Défenseur des droits sur le thème la santé mentale, en 2021, une dizaine de jeunes du service d'accueil de l'association, qui y ont participé, ont élaboré un jeu de plateau, dans l'esprit des "petits chevaux" en mettant en avant les



JEU. Le parcours des émotions se joue avec quatre joueurs et un animateur.

quatre droits fondamentaux de l'enfant : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et de se développer, et le respect des opinions de l'enfant.

Entourés de leurs familles d'accueil et de Catherine Gâteau, directrice placement familial à l'Adsea 28, Gwenaëlle, Lilou, Maëla et Steven, une partie des adolescents à l'ori-

Devant le succès rencontré, l'Adsea 28 avait décidé de valoriser ce jeu et le travail des jeunes en initiant sa conception graphique et sa mise en fabrication.

Entourés de leurs familles d'accueil et de Catherine Gâteau, directrice placement familial à l'Adsea 28, Gwenaëlle, Lilou, Maëla et Steven, une partie des adolescents à l'ori-

gine du jeu, ont expliqué leur démarche : « Pendant le Covid, ce n'est pas l'école qui nous a manqué le plus. Ce sont les amis, les profs... ».

Le jeu met en avant les quatre droits fondamentaux de l'enfant

Des réflexions qui les ont menés à ce jeu. Dessin, découpage, coloriage, « on a encore plein d'idées. Quand on fait à plusieurs, c'est mieux, c'est plus facile de réfléchir. Quand on arrive à l'espace bien-être, on va chercher les autres. Il n'y a pas de perdant, ni gagnant. Le parcours des émotions se joue avec quatre joueurs et un animateur », expliquent-ils.

Pour l'année 2023, le thème annoncé est l'accès aux sports et loisirs et déjà, les jeunes sont porteurs de projets. Pour l'instant, une cinquantaine de jeux ont été fabriqués. ■

► **Pratique.** Jeu en vente dans les structures spécialisées, écoles... Renseignements au 02.37.21.29.16.

Eure-et-Loir → Actualité

SOCIAL ■ L'ADSEA 28 a inauguré un nouveau service, qui s'apprête à accueillir cinquante jeunes, de 16 à 21 ans « Le SAPA est une première en Eure-et-Loir »

L'ADSEA 28 a inauguré, mardi 6 juin, le service d'accompagnement pour l'autonomie (SAPA), à Lèves. Ce nouveau dispositif permettra d'aider 50 mineurs non accompagnés (MNA) ou non MNA, de 16 à 21 ans. Une première en Eure-et-Loir.

Kévin Thubé

charnes@centrefrance.com

« D ans la population générale, les enfants ne partent de chez leurs parents qu'à partir de 23 ans et demi. Nous, on doit les préparer à être autonome dès 21 ans », déclare Marie-Paule Martin-Blachais, présidente de l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA) d'Eure-et-Loir.

Depuis 1918, l'ADSEA 28 a pour mission d'aider les mineurs non accompagnés (MNA) ou non MNA, dans le milieu éducatif et social. Pour y contribuer, Marie-



ACCOMPAGNEMENT. Le SAPA de l'ADSEA 28 a été inauguré à Lèves. PHOTO : KEVIN THUBE

Paule Martin-Blachais, le directeur, Rimissi Hadji et le reste de l'équipe ont inauguré, mardi 6 juin, le service d'accompagnement pour l'autonomie (SAPA). Ce nouveau bâtiment accueillera 50 MNA ou non MNA, de 16 à 21 ans. Ils seront suivis par huit édu-

cateurs spécialisés, et hébergés dans des logements, en colocation, seul dans un studio ou au sein d'un foyer jeune travailleur.

L'ADSEA 28 aide ces jeunes grâce à l'accompagnement d'une trentaine de partenaires, du domaine

de la scolarité ou du logement. « Le SAPA est une première en Eure-et-Loir. Cela permettra d'accueillir ces jeunes dans un même bâtiment », explique Rimissi Hadji, directeur du SAPA.

non accompagnés n'ayant pas de papiers, venant sur le territoire français pour de nombreuses raisons et qui acceptait des non MNA nés sur le territoire français, ayant besoin d'aide. Le projet d'unifier les deux services a été accepté en février dernier, par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, qui aide financièrement l'association eurélienne.

mental, qui le confie à une association de la protection de l'enfance, comme l'ADSEA 28 ou encore les Apprentis d'Auteuil.

À son arrivée, le jeune passe une évaluation pour identifier ses besoins. Ensuite, avec lui, l'éducateur construit son projet de travail, d'études ou d'habitation. Certains sont, par la suite, inscrits au sein d'une formation professionnelle.

A terme, le directeur du SAPA a un objectif bien précis : « Que ces jeunes soient MNA ou non, notre ambition est qu'ils soient autonomes, financièrement et dans leur vie sociale. Ils doivent pouvoir payer leurs charges, dont leur loyer, avoir un travail et disposer de tous leurs droits. »

Rimissi Hadji conclut : « Dès qu'ils ont tout cela, ils peuvent quitter le SAPA pour vivre en toute autonomie. » ■

« Autonomes financièrement et dans leur vie sociale »

Quand il a besoin d'assistance, un MNA peut aller voir une assistante sociale ou un établissement spécialisé. Le professionnel redirige ensuite le jeune vers le Conseil départe-

Les pays → Vie locale

LÈVES ■ Les associations de l'action sociale et de santé se sont réunies, jeudi Dans l'espoir d'une revalorisation

Les métiers de l'aide à la personne manquent de bras et de reconnaissance. Les associations et professionnels de l'action sociale, médico-sociale et de santé de la région, étaient réunies, jeudi, à Lèves dans les locaux de l'ADSEA28, à l'occasion de la rentrée sociale de l'URIOPSS Centre (*).

L'attractivité des métiers de l'action sociale était au cœur des débats des associations et professionnels du social, du médico-social et de santé de la région, qui se sont réunies, jeudi, à Lèves.

De nombreux points ont été abordés, mais ce sont surtout les questions de la rémunération et de l'attractivité des métiers de l'aide à la personne qui ont animé les débats.

Manque de personnels qualifiés

« L'ensemble des professionnels de ces secteurs attendent une véritable évolution de leur rémunération », a commenté Denis Vernadat, président du Foyer d'accueil Chartrain.

Des revalorisations salariales ont été actées, depuis 2020, dans le cadre



SOCIAL. Une rentrée sociale qui a permis aux responsables d'associations de débattre et de dialoguer avec les représentants des pouvoirs publics.

des concertations Ségur, mais tous les professionnels ne sont pas encore visés par ces revalorisations.

Les responsables ont donc insisté sur la nécessaire mobilisation autour de l'attractivité des métiers. « Les métiers d'aide à la personne, mais pas seulement, sont directement et gravement touchés par cette question du manque de personnels qualifiés », a alerté Martine Vandermeersch, présidente

d'Autisme 28 et du Conseil territorial de santé d'Eure-et-Loir.

Un constat confirmé par Marie-Paule Martin-Blachais, présidente de l'ADSEA28, qui a formulé des propositions. « Il faut pouvoir attirer les jeunes notamment par les stages et par l'apprentissage. Il faut donner de l'appétence à nos métiers. »

Les acteurs locaux, assistent depuis plusieurs mois à une véritable dynamique partenariale avec le con-

seil départemental. « Cette volonté d'écoute et de dialogue devrait à terme porter ses fruits », a reconnu Martine Vandermeersch, devant Bertrand Massot, vice-président du conseil départemental. ■

(*) L'Union régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux, rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte la voix des 39 000 salariés engagés auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

COUR D'ASSISES

Accusé d'avoir tué son compagnon de squat

Damien Renouard, jugé par la cour d'assises d'Eure-et-Loir, est accusé d'avoir tué son ami, en l'enfermant et en mettant le feu dans le bâtiment que les deux hommes squattaient, à Chartres.

AUDIENCE

Jacques Joannopoulos
Twitter : @jjoann_echo

« C' est un pervers, il est dangereux ! » L'accusation est proférée par le propre père de l'accusé, Damien Renouard, hier, devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, à Chartres.

Cet homme de 31 ans est poursuivi pour meurtre en récidive sur personne vulnérable, séquestration et incendie volontaire. Il encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

Dépeint dans le dossier comme un marginal, il est accusé d'être à l'origine de la mort d'Eric Teillay, l'un de ses compagnons d'infortune, le 20 mai 2020.

Après avoir nié avoir mis le feu dans l'ancienne antenne Pôle emploi, rue de Sours, à Chartres, que les deux hommes squattaient, il aurait fini par admettre, au cours de la reconstruction, être à l'origine du dé-

cès de son ami, amputé d'une jambe après un accident de la route, quelques années auparavant, avec lequel il entretenait une relation amoureuse.

« On s'est disputé », a déclaré l'accusé, au cours de l'enquête. « Je l'ai poussé dans une petite pièce avec son fauteuil roulant. J'ai claqué la porte. Elle n'avait pas de poignée. On ne pouvait plus l'ouvrir. »

Il aurait ensuite reconnu avoir mis le feu à des chiffons et des papiers entassés près de la porte.

Ce sont les pompiers qui ont découvert le corps inanimé d'Eric Teillay, en inspectant les lieux, après avoir circonscrit l'incendie. L'homme était nu, unique-ment vêtu d'un gilet sans manches.

« Une personnalité dangereuse »

Devant les jurés, l'un des enquêteurs témoigne : « Sur la porte, il y avait encore la trace des coups qu'il avait donnés, lorsque la fumée a commencé à envahir la pièce dans laquelle il était enfermé. »

Ce 20 mai 2020, la victime gît à proximité de son fauteuil roulant. Invalide sur le plan physique,

l'homme présente également un handicap mental de 80 %.

Reconnu, alors qu'il s'enfuyait, par deux jeunes qui passaient par-là, et qui ont appelé les secours après avoir constaté un important dégagement de fumée venant du squat, Damien Renouard a été interpellé quatre heures plus tard.

La première des trois journées de son procès a permis de mieux cerner la personnalité de l'accusé. « Une personnalité dangereuse », selon son propre père. « Il faut l'enfermer pour toujours, afin qu'il ne recommence pas. »

Selon son père, dès l'âge de 5-6 ans, l'accusé aurait montré de graves troubles du comportement. Des agressions sexuelles sur des enfants de son âge auraient été signalées par les différentes écoles et les foyers qu'il a fréquentés au cours de sa jeunesse, toujours selon son père.

Le père affirme qu'il a « décidé de couper les ponts avec lui », après une agression sexuelle dans son entourage. Une agression sexuelle pour laquelle Damien Renouard a été condamné en 2010, devant

le tribunal de Chartres. Deux ans après, il est condamné à 12 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises d'Eure-et-Loir, pour viol sur personne vulnérable. Il est libéré en 2019.

Déjà condamné pour un viol et une agression sexuelle

Lorsqu'il évoque son enfance, malgré ses 31 ans, l'accusé s'exprime comme un enfant. Un temps, il a été confié à la garde de ses grands-parents : « Avec mon grand-père, ça se passait beaucoup bien. »

Il évoque une fugue d'un foyer dans lequel il était placé. « Combien de temps avez-vous fugué ? », lui demande Luc Salen, le président de la cour d'assises. « Pas très longtemps. Peut-être deux ou trois minutes », répond-il.

Aujourd'hui, les experts psychiatres et psychologues rendront leurs conclusions sur la personnalité de l'accusé.

Le verdict devrait être rendu demain soir.

24 HEURES

ARCISSES ■ La voiture termine sa course sur le toit



Le véhicule d'une automobiliste s'est retrouvé sur le toit, hier, peu après 14 heures, avenue de Paris, à Margon, sur la commune d'Arcisses. L'accident s'est produit juste en face du restaurant L'Alambic. Aucun autre véhicule n'est impliqué dans le choc. La conductrice, qui a pu s'extraire de sa voiture, a été accueillie dans les locaux du restaurant avant que les pompiers ne la conduisent au centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou. Les gendarmes de la compagnie de Nogent-le-Rotrou ont mis en place une circulation alternée en attendant le dégage-ment du véhicule. ■

CHÂTEAUDUN ■ Une troisième école visitée

L'école Curie, à Châteaudun, a été visitée, lundi soir, a confirmé, hier, la gendarmerie, qui enquête sur cette troisième intrusion en moins de trois semaines dans un établissement scolaire dunois. Aucun dégât n'a été constaté, contrairement au 13 janvier, où l'école Jean-Macé avait été dégradée.

Eure-et-Loir → Actualité

CHARTRES ■ Une centaine de personnes réunies devant la préfecture, hier, en soutien au manifestant interpellé mardi

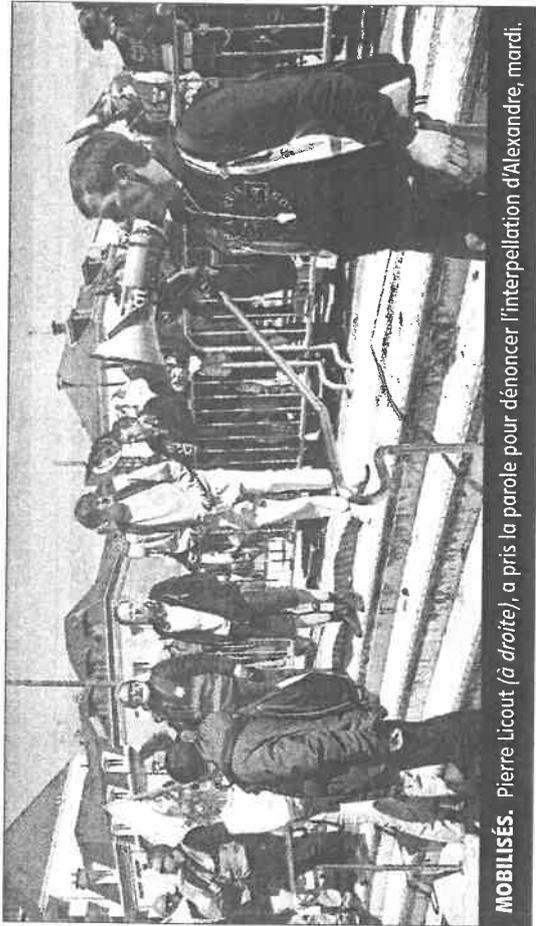
« Dénoncer ces dénis démocratiques »

Environ cent personnes se sont réunies devant la préfecture d'Eure-et-Loir, hier, organisé pour s'opposer à la réforme des retraites, le rassemblement a surtout été l'occasion de dénoncer l'arrestation d'un manifestant, mardi, lors du déplacement du ministre du Travail, à Chartres.

Laura Aliche
laura.aliche@centrefrance.com

« **A**lexandre, avec nous ! », clament les manifestants devant les portes de la préfecture d'Eure-et-Loir, restées closes durant tout le rassemblement, hier, à 12 heures.

Ils étaient une centaine à protester, devant le bâtiment administratif, après l'interpellation d'un manifestant, présumé Alexandre, en marge de la visite du ministre du Travail, Olivier Dussot (*notre édition du 18 avril*). « Il était avec nous durant le rassemblement, pour accueillir le ministre, et n'a rien fait de répréhensible. Il a été interpellé et pris de force, alors qu'il était à terre. Nous avons appris qu'il avait passé 24 heures en garde à vue », précise,



MOBILISÉS. Pierre Licout (à droite), a pris la parole pour dénoncer l'interpellation d'Alexandre, mardi.

au micro, Pierre Licout, co-secrétaire départemental de la FSU. « Nous demandons la levée des poursuites contre ce jeune préfet, qui cherche à réprimer ce mouvement social. »

Réunis devant les portes de la préfecture, les manifestants ont tenté d'interpeller le préfet d'Eure-et-Loir, Françoise Soulliman, afin « d'être reçus ». « Les choses se passent bien à Chartres et se passaient bien jusque-là, mais le préfet, partout où elle in-

terviendra, partout où elle sera, on la sifflera », martèle Pierre Licout. alors que les manifestants attendaient le ministre du Travail, aux abords de la Carsat.

Alexandre, présumé innocent, a précisé : « C'est totalement faux, je n'ai rien volé et quand les forces de l'ordre ont gazé, j'étais à terre. Ils étaient six autour de moi, pour quoi ? Je suis convoqué devant le tribunal le 28 juin et je demande que tous les syndicats soient là. » ■

« On veut maintenir la pression sur le gouvernement »

Si le rassemblement a surtout été l'occasion de protester contre l'interpellation d'Alexandre, il avait aussi pour objectif de dénoncer la promulgation de la réforme des retraites, après la décision du Conseil constitutionnel, vendredi 14 avril.

« On est évidemment là, aussi, parce que le Conseil constitutionnel n'a pas censuré la loi et parce qu'Emmanuel Macron a promulgué le texte dans la foulée, en catimini », peste la FSU. « On veut maintenir la pression sur le gouvernement. Nous sommes mobilisés pour dénoncer ces dénis démocratiques. »

Alors que la mobilisation a rassemblé moins de monde qu'habituellement (80 personnes selon la préfecture, 100 selon notre comptage), l'intersyndicale départementale se prépare déjà pour le 1^{er} mai. « On va aller tracter, coller des affiches, pour que l'ensemble de la population soit mobilisée le 1^{er} mai, à 10 h 30, devant le théâtre », indique Pierre Licout. « La

mobilisation doit être suivie et c'est cela qui donnera une indication sur les suites du mouvement. »

« Lui montrer que la crise est aussi là, en Eure-et-Loir »

Les syndicats avaient également prévu d'aller à la rencontre d'un parlementaire qui a voté le texte, le député de Chartres, Guillaume Kasbarian (Renaissance), hier après-midi, dans le cadre de son opération « La circo à vélo ».

« On a interpellé les deux ministres (Elisabeth Borne, vendredi ; Olivier Dussot, mardi) qui sont passés dans le département, mais on n'a pas vu le député pour l'instant », souligne Pierre Licout. « Il fait son tour de la circo à vélo comme si de rien n'était. On veut lui montrer que la crise est aussi là, en Eure-et-Loir. » ■

Eure-et-Loir ➔ Actualité

Les entreprises récompensées

CHARTRES ■ L'heure était à la remise de trophées, hier, à la patinoire de l'Odysée. Les entreprises qui se sont distinguées au Semi-marathon de Chartres, en mars, et plus récemment, aux Foulées roses et aux Foulées de la cathédrale, le 24 juin, ont été mises en avant. Les lauréats des challenges organisés dans le cadre de ces épreuves sportives et solidaire ont été récompensés, « afin de remercier toutes celles et tous ceux qui participent à faire vivre ces moments de cohésion chartraine », souligne Jean-François Lerma, chef de projet chez Centre France Excelsior. Les prix ont été remis par Karine Dorange, adjointe au maire de Chartres, Jérôme Hichay, président de l'ASPTT Chartres, et Sébastien Besse, rédacteur en chef et directeur éditorial départemental de L'Écho Républicain.



■ EN BREF

■ POUTIQUE ■ Temps d'échange

Le parti politique Horizons Eure-et-Loir organise un temps d'échange, ce soir, à 19 heures, aux Ferreries, à Saintigny. En présence du député Horizons 28 de la 4^e circonscription, Luc Lamignon, du

de Philippe Augier, président des comités municipaux d'Horizons. ■

■ RASSEMBLEMENT ■ Nahel

L'intersyndicale lance un appel national "Notre pays est en deuil et en colère"

“PROTÉGEZ CE QUI VOUS EST CHER SANS QUE ÇA VOUS COÛTE CHER.”

ASSURANCE HABITATION ET TÉLÉSURVEILLANCE

JUSQU'À

250 € OFFERTS

POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION DU 2 MAI AU 16 JUILLET 2023*

groupama.fr

*Offre applicable du 01/05/2023 à 23h59. La souscription doit être effectuée avant le 16/07/2023. L'offre est réservée aux clients de Groupama Assurance Habitation et Télésurveillance. Les conditions de l'offre sont détaillées dans le prospectus. Les offres sont soumises à validation de Groupama. Les offres sont réservées aux clients de Groupama Assurance Habitation et Télésurveillance. Les offres sont soumises à validation de Groupama. Les offres sont réservées aux clients de Groupama Assurance Habitation et Télésurveillance. Les offres sont soumises à validation de Groupama.